



## COMMUNE DE SURBOURG

### Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 25/07/2024

Numéro	Objet	Décision
47-2024	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
48-2024	Approbation du compte-rendu de la séance du 27/05/2024	Approuvée
49-2024	M57 - Autorisation accordée à l'exécutif pour réaliser des virements de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits	Approuvée
50-2024	Reversement des loyers (chasse et pâturages)	Approuvée
51-2024	Régie communale : modification des encaissements	Approuvée
52-2024	Avis sur l'enregistrement au titre des installations classées d'une unité de méthanisation par METHA 25 à Rittershoffen	Approuvée
53-2024	Voix et Route Romane – demande de subvention pour l'organisation du concert à Surbourg	Approuvée
54-2024	Renouvellement de la charte « Assurance Axa »	Approuvée
55-2024	Choix d'un projet de columbarium	Approuvée
56-2024	Déviation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle	Approuvée
57-2024	Déclaration d'un bien en état d'abandon manifeste	Approuvée

Le Maire

Olivier ROUX



Publication électronique sur le site internet de la commune en date du 01/08/2024

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

**Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric

Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno

M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

**Délibération n° 47-2024**

**Objet :** DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Mme Cathie BASTIAN pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'C. Bastian', written over a faint circular stamp.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 12

Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.  
Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric  
Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno  
M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy  
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

Nombre de voix délibératives : 12 + 7 procurations

Délibération n° 48-2024

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MAI 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 mai 2024.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Cathie Bastian.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

**Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric

Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno

M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

**Délibération n° 49-2024**

**Objet : M57 - AUTORISATION ACCORDEE A L'EXECUTIF POUR REALISER DES VIREMENTS DE CREDITS DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 14/04/2022, d'adoption par anticipation à compter du 1er janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Maire pour la durée du mandat à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

- **D'AUTORISER** le Maire à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire pour mise en œuvre.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Bastian', written over a horizontal line.

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 12

Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.  
Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric  
Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno  
M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy  
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

Nombre de voix délibératives : 12 + 7 procurations

Délibération n° 50-2024

Objet : REVERSEMENT DES LOYERS (CHASSE ET PATURAGES)

Afin de mettre à jour des décisions anciennes prises par le conseil municipal et à la demande du service de gestion comptable (SGC),

Le Maire informe que la commune versait jusqu'à présent à l'association foncière de Surbourg un tiers des loyers perçus annuellement pour la location de la chasse et des pâturages.  
Il propose d'entériner ce principe.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

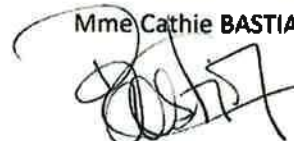
- **DECIDE** d'entériner le principe de reverser à l'association foncière de Surbourg, un tiers des loyers perçus annuellement pour la location de la chasse et des pâturages,
- **AUTORISE** le Maire à procéder au règlement des sommes et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 12

#### Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

#### **Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric  
Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno  
M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy  
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

#### **Délibération n° 51-2024**

**Objet :** REGIE COMMUNALE : MODIFICATION DES ENCAISSEMENTS

VU la délibération du 25 janvier 1965 créant la régie communale,  
VU l'avis favorable du comptable public assignataire en date du 25/07/2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de modifier la régie communale « Mairie » comme suit :  
Cette régie est destinée à encaisser :
  - Les locations des salles
  - Les concessions cimetière
  - Les droits de place
  - Les ventes du livre de Surbourg
  - Les photocopies

Le régisseur est tenu de verser les recettes encaissées au plus tard le 31 décembre de chaque année.

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, which appears to be "C. Bastian", written over a faint, illegible background.



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

#### Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

#### **Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric

Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno

M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

#### **Délibération n° 52-2024**

**Objet :** AVIS SUR L'ENREGISTREMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES D'UNE UNITE DE METHANISATION PAR METHA 2S A RITTERSHOFFEN

VU la demande déposée par la société « METHA 2S » auprès de la préfecture concernant la construction d'une usine de méthanisation sise à Rittershoffen,

VU l'ouverture d'une consultation du public du 26/06/2024 au 26/07/2024,

VU les dispositions de l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement précisant que le dossier est soumis pour avis au conseil municipal,

VU l'avis du conseil municipal en date du 20/07/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 17 voix pour et 2 abstentions :

**DONNE** un avis favorable au projet d'installation classée de « METHA 2S » sise à Rittershoffen sous réserve :

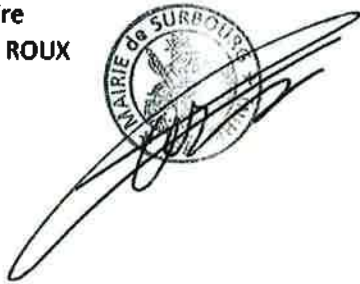
- Que le transport se fasse en dehors des horaires d'entrées et de sorties des écoles,
- Que le transport se fasse bâcher afin de réduire les nuisances olfactives et les pertes de matières transportées,
- Que le transport se fasse uniquement sur les axes principaux (RD) et non sur les voies et rues communales,
- D'éviter au maximum les trajets à vide,
- De respecter les limitations de vitesse en agglomération,
- De respecter les tonnages autorisés

Ces réserves émanent de constatations faites depuis la mise en service du méthaniseur.

Le conseil municipal demande à l'Etat de procéder aux contrôles nécessaires afin de faire respecter les réserves ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX

The image shows a circular official seal of the Municipality of Surbourg. The seal contains the text 'MAIRIE DE SURBOURG' and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the seal, extending to the left and right.

La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Bastian', written over a horizontal line.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

#### Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

#### **Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric

Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno

M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

**Délibération n° 53-2024**

**Objet : VOIX ET ROUTE ROMANE – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DU CONCERT A SURBOURG**

Le festival Voix et Route Romane a été créé à l'initiative de la Région Alsace et a pour vocation première de mettre en valeur les édifices prestigieux de la Route Romane.

La manifestation, qui fêtera en 2024 sa 32<sup>ème</sup> édition, est le dernier évènement français exclusivement consacré à la musique médiévale. Elle participe à l'attractivité de l'Alsace en diffusant son action non seulement dans les villes moyennes, mais aussi dans les territoires ruraux, mêlant patrimoine bâti et spectacle vivant, tourisme et culture.

Ce festival qui attire des mélomanes nombreux et fidèles a vocation à diversifier son public en instaurant des évènements regroupés autour du lieu du concert : dégustations, animation musicale en plein air, visite guidée de musée, etc... Il s'agit d'offrir à un large public, non exclusivement mélomane, une expérience immersive et thématique, de lui faire partager des émotions variées et inédites.

Ce sera le cas à Surbourg le 8 septembre 2024 avec un atelier peinture de Patricia Schmitt suivi d'un repas à consonance médiévale proposé par le traiteur Yann Clauss, d'une randonnée avec l'association 2C4S et d'un concert médiéval.

Afin de mettre en œuvre ces projets, l'association Arts et Lumières en Alsace sollicite la commune pour le versement d'une subvention de 1000,00€.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 8 abstentions :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 1 000,00€ pour l'organisation de la journée du 8 septembre 2024 à Surbourg dans le cadre du festival Voix et Route Romane,
- **AUTORISE** le Maire à procéder au règlement de la somme et à signer le contrat de partenariat culturel ainsi que toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX

The image shows a blue ink signature of Olivier Roux written over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNE DE SURBOURG' at the top and 'Maire' at the bottom, with a central emblem.

La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Bastian'.

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 12

Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric  
Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno  
M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy  
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

Nombre de voix délibératives : 12 + 7 procurations

Délibération n° 54-2024

Objet : **RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE « ASSURANCE AXA »**

Pour la deuxième année consécutive, la société AXA France souhaite informer les habitants de Surbourg de son offre promotionnelle Complémentaire Santé « Ma Santé ».

Elle demande à la commune la mise à disposition d'un local pour l'organisation d'une réunion d'information publique.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix,

- **DECIDE** de mettre à disposition gracieusement de la société AXA France une salle communale (mairie ou centre socio-culturel) pour la tenue d'une réunion publique,

- **AUTORISE** le Maire à signer la charte telle que présenté par la société AXA France.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cathie BASTIAN', written over a faint circular stamp.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 12

Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

**Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric  
Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno  
M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy  
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

**Délibération n° 55-2024**

**Objet :** CHOIX D'UN PROJET DE COLUMBARIUM

Le cimetière de Surbourg est doté de deux columbariums mis à disposition des familles pour le dépôt des urnes cinéraires.

Ces columbariums en place depuis de nombreuses années sont proches de la saturation. Un nouvel espace dédié doit être aménagé.

Deux solutions sont proposées :

- Installer un columbarium dans le prolongement des deux existants (modèle identique)
- Installer un columbarium dans l'ancien abri funéraire du cimetière avec création d'un accès vers le parking

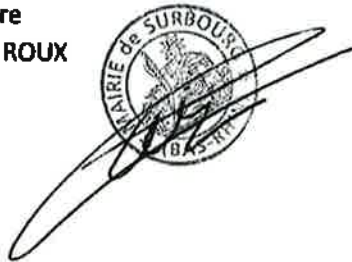
Le Maire rappelle que 16 000,00€ sont prévus au budget primitif 2024. Le coût des deux projets est équivalent.

Le conseil municipal, après délibération, à 18 voix pour et 1 abstention :

- **DECIDE** de retenir le projet d'installation d'un columbarium dans l'ancien abri funéraire du cimetière avec création d'un accès vers le parking,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX

The image shows the official seal of the Municipality of Surbourg, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE SURBOURG' and '1845'. A handwritten signature in black ink is written over the seal.

La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Bastian', is written on the page.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

#### Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

#### Absents excusés :

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric

Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno

M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

Nombre de voix délibératives : 12 + 7 procurations

#### Délibération n° 56-2024

#### Objet : DEVIATION DU CHEMIN DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

L'actuel chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle situé entre Surbourg et Soultz-Sous-Forêts passe par des chemins d'exploitation.

Le tracé existant ne permet pas de rejoindre la chapelle sans passer par la route départementale.

Suite à ce constat et afin de valoriser le site de la chapelle, il est proposé de dévier le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle le long de la départementale RD 264.

Ce nouveau tracé permettrait également de créer un chemin piétonnier du village vers la chapelle et d'envisager avec ce chemin l'amorce d'une éventuelle future piste cyclable vers Soultz-Sous-Forêts.

Le Maire soumet au conseil municipal une possibilité de déviation incluant plusieurs parcelles privées, communales et appartenant à l'association foncière.

La superficie des parcelles privées à acquérir serait d'une surface maximale de 74 ares environ.



Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix,

- **DECIDE** d'engager la démarche d'acquisition foncière pour la modification du tracé du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle,

- **AUTORISE** le Maire à engager les négociations auprès des propriétaires fonciers.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX

A circular official stamp of the Municipality of Surbourg is visible, with the text "MUNICIPALITE DE SURBOURG" around the top and "1870" at the bottom. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.

La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN

A stylized signature in black ink, likely belonging to Mme Cathie Bastian, is written in the space provided.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

#### Séance du 25 juillet 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno.

Mmes BASTIAN Cathie, LANG Anaïs, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie.

#### **Absents excusés :**

Mme MULLER Anne donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. BISSELBACH Eric

Mme REYMANN Aurélie donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

M. GERBER Rémi donne procuration à M. WAGNER Bruno

M. WILHELM Pierre donne procuration à M. FORST Rémy

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

**Nombre de voix délibératives :** 12 + 7 procurations

**Délibération n° 57-2024**

**Objet :** DECLARATION D'UN BIEN EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE

Vu les articles L 2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de compléter les dispositions prises par délibération n°40 du 11 avril 2024 déclarant l'immeuble situé au 5 rue des Peupliers à Surbourg en état d'abandon manifeste,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix,

- précise qu'aux termes de l'article L.2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire constituera un dossier présentant le projet simplifié d'acquisition publique, ainsi que l'évaluation sommaire de son coût pour le bien déclaré en état d'abandon manifeste,

- précise que le dossier sera mis à la disposition du public à la mairie et consultable aux horaires d'ouverture, pendant une durée d'un mois. Pendant toute la durée de la consultation, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet,

- autorise le Maire à solliciter le Préfet du Bas-Rhin pour le lancement d'une déclaration d'acquisition publique, tel que décrit à l'article L. 2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 26/07/2024

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Mme Cathie BASTIAN